



Donnons
au sang
Le pouvoir
de soigner

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Décision n° N 2025-24

DECISION N° N 2025-24 DU 25 AOÛT 2025 PORTANT FIN DE FONCTION A L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Le président

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8,

Vu le décret du 4 décembre 2023 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Vu la décision n° N 2021-43 du président de l'Etablissement français du sang en date du 17 décembre 2021 renouvelant Monsieur Stéphane NOËL dans ses fonctions de directeur de l'Etablissement de transfusion sanguine Ile-de-France pour une durée de 4 ans à compter du 18 décembre 2021,

DECIDE

Article 1^{er} – Il est mis fin aux fonctions de directeur de l'Etablissement de transfusion sanguine Ile-de-France exercées par Monsieur Stéphane NOËL au 31 août 2025.

Article 2 - La présente décision sera publiée sur le site internet de l'EFS.

Fait le 25 août 2025,

Frédéric PACOUD
Président de l'Etablissement français du sang